

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**ACADEMIE DE DIJON**

Lycée Julien Wittmer

13 rue de Champagne - 71120 CHAROLLES

Tél : 03 85 88 01 00

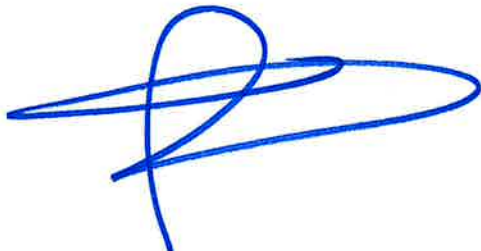
Courriel : 0710018j@ac-dijon.fr

Année scolaire : **2025-2026**  
Numéro de séance : **9**  
Date de convocation : **19/01/2025**  
Présidence de : **Philippe DIRY**  
Date de la séance : **27/01/2026**

Quorum : **16**  
Nombre des présents : **23**  
Nombre d'absents excusés : **5**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis /Vote/ Extrait/Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<b>I – Généralités</b>					
Approbation du PV du CA du 04/11/2025	Vote	3			
<b>II – Affaires pédagogiques</b>					
Préparation rentrée 2026 – DHG	Avis	3-4			
<b>III – Affaires financières</b>					
Budget 2026	Avis	4			
Conventions et contrats	Vote	4	50-51		
Voyages et sorties	Vote	4	52-53-54		
<b>IV – Vie scolaire</b>					
Self	Avis	4-5			
Internat	Vote	5			
Travaux	Avis	5-6			
<b>V – Questions divers</b>					
	Avis	6			

Le président



P. DIRY

La secrétaire



S. MACKE

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 27/01/2026

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
Administration	<b>Chef d'établissement</b>	DIRY Philippe	X						
	Proviseur adjoint	COLTEL Loïc	X						
	Secrétaire générale	PAQUIER Valérie	X						
	DDFPT	BADET Cyril	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
		GORDAT Gérald		X					
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX M.-Thérèse			
		BOTTI François	X			DESBROSSES Angéla			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement et d'éducation	PILLOT Stéphanie	X			MIGEVANT Carole			
		BOIS Nathalie	X			BIJU-DUVAL François			
		GRAND Lionel	X			DESCHARMES Séverine			
		PAVAN Muriel	X			PICOT Philippe			
		NOLY Isabelle			X				
		LAURENT Nathalie	X						
	DERA Stéphanie	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	DEGUIN Séverine	X			MASSON Stéphanie	X		
		GONCALVES Flavie	X			SEGUIN Corinne			
		GUYOT Cristabelle			X				
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>0</b>	<b>2</b>		<b>1</b>		
Parents d'élèves	MACKÉ Stéphanie	X			DEGEORGE Nelly				
	LUMINET Agnès			X	LAGOUTTE Marine				
	LAVIGNE Aurélie			X	BONNOT Céline				
	COSTET Anne	X							
	LEVEQUE Elodie	X							
Élèves	HANCHAR Gaspard		X		DIAZ ARRESE-IGOR José	X			
	COLOMBO Ambre	X			ARSLAN Nehir				
	BERTHELON Chloé		X		DELAPLACE Héloïse				
	MACKÉ Margot	X			GATEAU Romane				
	BUSSELIER-LEVEQUE Marion			X					
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>1</b>		

Début De séance du CA à 18H15.

M. DIRY remercie les membres du CA de leur présence et en profite pour leur présenter ses vœux.

23 présents, le quorum est atteint.

### I- Généralités

Le secrétariat de séance sera assuré comme annoncé au RI de CA par le collège des représentants des parents.

Approbation du PV du CA du 25 novembre 2025 à l'unanimité.

### II- Affaires pédagogiques

#### **PREPARATION DE LA RENTREE 2026 – DHG**

M. DIRY annonce qu'il n'y aura pas de vote car le budget gouvernemental n'a pas encore été voté. La dotation annoncée est donc officieuse, et la proposition risque d'évoluer.

Le vote devrait se faire au mois de juin.

Le lycée enregistre une perte d'effectifs sur toutes les filières :

- Le rectorat annonce dans ses prévisions 661 élèves
- L'effectif maximum serait de 696 élèves (689 cette année)

Perte d'une classe de Terminale, on passera de quatre à trois classes à la rentrée.

Proposition de suppression de deux postes pour la rentrée. M. DIRY a rencontré individuellement les enseignants concernés, et a essayé de profiter d'une mutation ou d'un départ à la retraite.

Entre 2022 et 2026 : 8,47 emplois temps plein supprimés.

Il y aura moins de groupes à effectifs réduits à la rentrée, mais des efforts importants seront faits dans toutes les langues vivantes avec des groupes de 24 élèves maximum, en SVT, en physique, dans les options, les enseignements de spécialités et de l'AP en lettres en français. L'enseignement professionnel est également priorisé.

Un seul élève en chinois, ses cours seront donc assurés par le CNED.

#### Propositions du lycée :

- Suppression du poste de lettres classiques
- Suppression d'un poste Eco Gestion (Mme LOMBARD)
- En allemand, création d'un BMP (bloc de moyens provisoires) de 6,9H
- En italien création d'un BMP de 6,9h
- En SES création d'un BMP de 15h
- En Eco Gestion, création d'un BMP de 15h
- En Eco Gestion pro, création d'un BMP de 8h
- En Bio tech Santé environnement, création d'un BMP de 5h
- En arts plastiques, création d'un BMP de 8h

C'est le Rectorat qui prendra les décisions finales.

M. DIRY explique qu'une formation partagée a lieu avec le lycée agricole depuis 2021, mais qu'il n'y a aucun financement pour ces 16h, qui ne sont pas rémunérées. M. DIRY a interpellé le Rectorat par rapport à cela.

Des choses vont s'ajuster avec les temps partiels et les départs à la retraite. Des ajustements seront faits au mois de juin.

	discipline	Besoins	H. Poste	Hsa	Ara	Incidence poste	Dispositif pédagogique
L0100	philo	26,9	26,9	0	0	Mme Blondet CSD 6,1h	TSTMG 1h + 1gr +1gr/ 3h EMC
L0201	lettres clas	9	9	0	0	Suivant situation Mme Vassas (départ = suppression)	
L0207	lettres mod	56,6	55	1,6	3+3+3+1	Si Mme Vassas 12h Mme Séjourné 12h et CSD 8h	suppression AP -2,5h
L0421	allemand	6,9	6,9	0	0	CSR 6,9h	
L0422	anglais	71,65	69	2,65	0		6 groupes en 2nde réflexion sur regroupement heures en BTS
L0424	chinois	0	0	0	0		
L0425	danois	0	0	0	0		
L0426	espagnol	50,4	48	2,4	3		réflexion sur regroupement heures en BTS
L0429	italien	6,9	6,9	0	0	CSR 6,9h	
L1000	histoire geo	74,9	69	5,9	0		2nde horaire minima/ 11h EMC
L1100	SES	33,2	33	0,2	0	BMP 15h	DGEMC reste à SES
L1300	maths	71,5	68	3,5	0		suppression AP -2,5h/ 2gr SNT
L1500	sc phy ch	74,32	69	5,32	3		choix de la version 1/ 3 gr SNT
L1600	SVT	45	45	0	3		7 groupes en 2nde/ 0 gr SNT
L1900	EPS	57,5	57	0,5	0		regroupement CAP1 et 2 aligner les périodes de stage CAP1 et 2
L7100	bioch-genie biologique	97,29	78	19,29	3		3 grp 2nde Bio/ 2gr SNT/ Attention effectif 1STL
L8011	eco gest.opt comm, org, grh	55,58	54	1,58	0		2 gr SNT
L8012	eco-gest.op compta finance	64,15	51	13,15	0	BMP 15h sur 1 ou 2 personnes (Mme Bois M Schott)	Répartition des gr respectée
L8013	eco-gest.option marketing	16,5	16	0,5	2	suppression poste Mme Lombard	
P0210	lettres histoire géographie	46,7	40	6,7	0	CSR 4h du Général (Mme Laurent)	
P0222	lettres anglais	23,5	18	5,5	0		
P1315	math.sciences physiques	43	36	7	0		
P6500	artistiques et arts appliq	8	8	0	0		suppression dédoublement 2nde ASSP
P7200	biotech sante-environnement	65,5	59	6,5	0	BMP 5h (Mme Prost)	
P7300	sc et techniques medico-so	20,5	18	2,5	0		
P8039	eco-gest op gestion-admin	59	44	15	0	BMP 8h (Mme Bois ou M Schott)	
<b>Totaux</b>		<b>1084,49</b>	<b>984,7</b>	<b>99,79</b>	<b>11</b>		

Dotation 1084,5 984,75 99,75

### III- Affaires financières

#### a- Budget 2026

Mme PAQUIER explique que le budget 2026 est validé avec des observations.

#### b- Contrats et conventions

- Échange Anna Seghers mars 2026
- Convention de mutualisation des moyens pour les mobilités franco- allemande : 2 élèves concernés par le programme
- Le CA autorise le chef d'établissement à signer la convention. (acte 51)
- Convention pour l'accueil de session défense et citoyenneté de la direction du service national et de la jeunesse au lycée Julien Witmer : M. DIRY s'est positionné pour accueillir les jeunes et mettre à disposition les locaux, sur 3 ans, pour 1 journée pour 100 jeunes et 10 encadrants.
- Le CA autorise le chef d'établissement à signer la convention tripartite entre le lycée Wittmer, la Direction du Service National et de la Jeunesse, et la région Bourgogne-Franche-Comté. (acte 50)

#### c- Voyages et sorties

- Voyage en Italie : du 29 mars au 3 avril 2026
- Les modalités sont votées à l'unanimité par le CA. (acte 52)
- Sortie classe défense à Paris : 1 avril 2026
- Les modalités sont votées à l'unanimité par le CA. (actes 53 et 54)

### IV-Vie scolaire

#### a- Le self

Un gros travail sur la restauration a été mené depuis déjà plus d'un an.

Aujourd'hui, le self est géré par une vraie cheffe.

Il reste encore à travailler sur la quantité, et sur le gaspillage de pain par les élèves.

Le lycée travaille sur le « label qualité » et espère l'obtenir pour le self du lycée.

#### b- L'internat

M. DIRY demande au CA l'autorisation spéciale de dénoncer la convention d'hébergement au LPA.

Il explique que cette convention est trop compliquée à mettre en place pour le côté financier.

Le lycée agricole est aussi géré par la région mais a la responsabilité de l'internat ce qui complique les choses.

Les incidents se sont multipliés à l'internat (40 élèves du LPA sur 226 hébergés) : fuites, seaux d'eau dans les couloirs, mais surtout, ouvriers en activité sur des temps de présence des élèves, et le lycée Julien Wittmer ne peut rien faire si ce n'est que signaler. Cette problématique est inquiétante lorsque des adolescents de 15 à 19 ans circulent au milieu des chantiers avec les risques personnels et matériels encourus.

Le pôle financier est réparti entre 79% pour le lycée Julien Wittmer et 21% pour le lycée agricole, mais le lycée peine à se faire rembourser certaines factures, notamment lorsque l'été le lycée agricole loue ses bâtiments mais que le lycée Julien Wittmer (qui lui est fermé) doit quand même payer 79% des factures d'eau.

M. DIRY demande donc l'arbitrage de la Région pour dénoncer cette convention. Celle-ci restera de toute façon appliquée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le lycée Julien Wittmer souhaiterait récupérer la gestion de l'internat. En effet, c'est lui qui a monté le dossier d'internat d'excellence, et l'animation est déjà gérée à 90% par le lycée Julien Wittmer. Les travaux doivent être finis avant septembre 2027, pour que le dossier d'internat d'excellence soit validé.

Il manque actuellement des agents à l'internat, car leur nombre est basé sur le nombre d'élèves du lycée agricole, qui ne prend pas en compte les élèves du lycée Julien Wittmer.

Il nécessite au moins une simplification de l'aspect financier dans la gestion.

À la vue de tous ces éléments, le CA donne l'autorisation au chef d'établissement de dénoncer cette convention.

#### c- Travaux

- De janvier à décembre : rénovation des salles 109, 108, 107, 106 et 105. La salle 109 actuellement en travaux servira de salle « tampon » pour accueillir les cours des autres salles quand elles seront en travaux
- Fin février : finition de la salle 424
- Vacances d'avril + ou – une semaine avant ou après : restructuration de la vie scolaire et des bureaux des CPE
- Avant juin : rénovation du foyer libération. Aménagement du patio site Champagny en un espace convivial pour les élèves
- Le 3 février : visite d'une entreprise pour les escaliers et esplanade du site libération. Changement du BAC à graisse du site libération.
- Mars à juin : réalisation d'un vestiaire pour les agents sur le site libération. Réalisation d'une salle convivialité (obligatoire depuis 2013) pour les agents du site libération. Aménagement d'un espace dans un local pour la gestion du matériel informatique géré par les enseignants M. MORATI et M.

LAURIER sur le site libération. Début de la réalisation de nouveaux supports de communication (fond de stand et totem) avec un support photos.

- Septembre à décembre : début des travaux de renouvellement du site internet devenu obsolète techniquement depuis sa création (8 ans) 4000 euros. Finition de la salle 400.
- À ces travaux s'ajouteront des travaux pris en charge par le conseil régional.
- À partir d'avril : rénovation du réseau informatique, aménagement de salles et remplacement de serveurs.
- Sécurisation de l'établissement suite à l'intrusion de novembre 2024 (47300 euros de travaux). Création d'un dossier de sécurisation.
- Phase 3 et 4 de l'accès PMR.

#### V- questions diverses

- M. COLTEL présente l'affiche des portes ouvertes les 27 et 28 mars 2026, et annonce une action « pub ton lycée » par les élèves
- Il rappelle la semaine de l'IA qui a eu lieu du 8 au 12 décembre 2025. C'est unique au niveau académique.
- Il est prévu de transmettre aux élèves une charte synthétique sur l'utilisation de l'IA, qui doit être validée par le conseil pédagogique.
- M. BRUN demande d'inverser le logo sur l'affiche de la charte (changer AI en IA).
- M. COLTEL rappelle qu'en vertu des mesures de sécurité en vigueur dans les établissements scolaires, il est strictement interdit de laisser des valises ou des sacs sans surveillance, particulièrement aux abords du self, des accès et des couloirs. Un rappel sur Pronote va être fait aux parents.
- Un rappel des dates du bac blanc est fait.
- M. DIRY rappelle qu'il faudra avoir une réflexion sur le règlement intérieur concernant l'usage des téléphones portables dans le lycée pour la rentrée prochaine.

#### Points des parents d'élèves :

- **Point sur l'internat :**
  - o Les problèmes de chauffage ont déjà été évoqués par M. DIRY qui a expliqué que c'était le lycée agricole qui avait la gestion de l'internat et qu'il déplorait les problèmes récurrents.
  - o Si des élèves veulent choisir leur camarade de chambre, il faut faire en fin d'année un courrier réciproque, en accord avec les CPE. Pour les nouveaux élèves, il faut faire un courrier au lycée.
  - o Il est rappelé qu'il y a 224 élèves et qu'il faut respecter les contraintes d'effectifs par chambre.
- **Point sur Pronote :**
  - o Des problèmes d'utilisation de Pronote par les professeurs demandant du travail aux élèves tard le soir pour le lendemain a été signalé.
  - o L'utilisation de Pronote (et un éventuel blocage d'utilisation le soir et le week- end) est laissée libre à chaque établissement
  - o M. DIRY a rappelé que tout le monde devait être raisonnable dans l'utilisation de cet outil qui a par ailleurs beaucoup d'avantages, et qu'il ne fallait pas hésiter à leur faire remonter d'éventuels problèmes.

Le prochain CA, sur le compte financier, aura lieu le jeudi 12 mars 2026.

Fin du CA à 20H15.